



L'objet liturgique et la mise en image de l'espace sacré dans les manuscrits à peintures de *La cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles

Valérie Ruf-Fraissinet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/19979>

DOI : [10.4000/cem.19979](https://doi.org/10.4000/cem.19979)

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Valérie Ruf-Fraissinet, « L'objet liturgique et la mise en image de l'espace sacré dans les manuscrits à peintures de *La cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 13 | 2023, mis en ligne le 28 avril 2023, consulté le 07 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cem/19979> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.19979>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

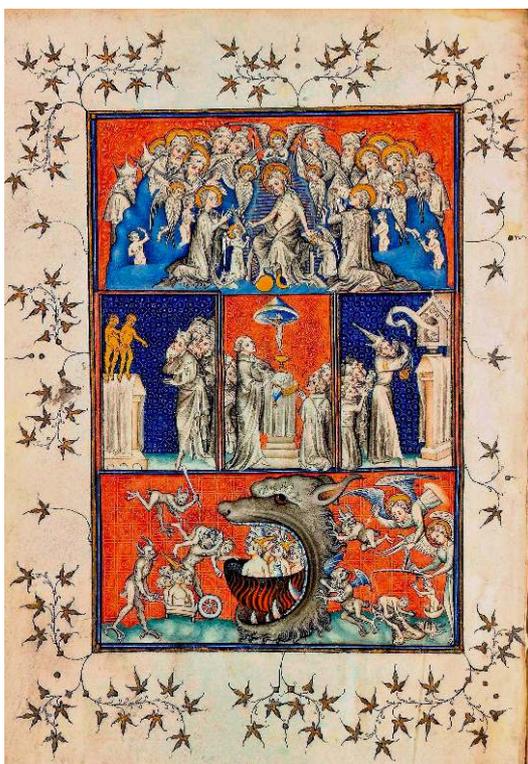
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

L'objet liturgique et la mise en image de l'espace sacré dans les manuscrits à peintures de *La cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles

Valérie Ruf-Fraissinet

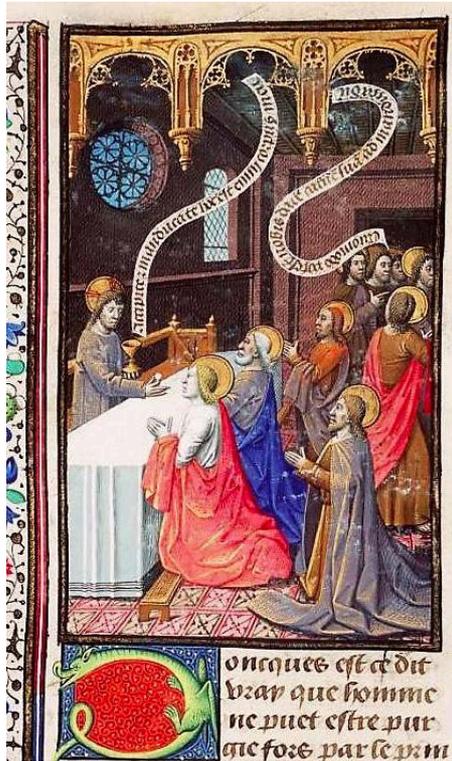
- 1 Deux miniatures forment le point de départ de cette analyse. La première est le frontispice du célèbre manuscrit de la traduction preslanienne ayant appartenu à Charles V – PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 22912, fol. 2v° (fig. 1) –, réalisé vers 1375.

Fig. 1 – Frontispice, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 22912, fol. 2v° ; cl. BnF).



- 2 La critique présente généralement cette peinture comme l'évocation symbolique des deux cités, la terrestre et la céleste. La seconde appartient à la luxueuse *Cité de Dieu* commanditée par Jacques d'Armagnac dans le dernier tiers du xv^e siècle¹ ; elle figure le Christ communiant les apôtres – DEN HAAG, *Museum Meermanno-Westreenianum*, 10 A 11, fol. 453v° (fig. 2).

Fig. 2 – Le Christ prêtre, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (DEN HAAG, *Museum Meermanno-Westreenianum*, 10 A 11, fol. 453v° ; cl. Museum Meermanno).



- 3 Un siècle environ sépare ces deux miniatures, mais toutes deux s'inscrivent dans une thématique iconographique identique, l'institution eucharistique. Toutes deux ont en commun la mise en scène d'un espace sacré, l'autel, et un objet liturgique, le calice, disposé sur l'autel pour l'une, tenu par le Christ pour l'autre.
- 4 Ces représentations dans des manuscrits non liturgiques peuvent surprendre. C'est omettre la dimension proprement théologique de *La cité de Dieu* et il est intéressant de s'interroger sur la mise en scène visuelle de l'espace et des objets donnant à voir le sacrement de l'Eucharistie dans les copies enluminées de ce texte.
- 5 Il est proposé de s'intéresser à quelques manuscrits choisis afin de tenter d'évaluer comment les images ont relayé ce mémorial. Un préalable s'impose à ce questionnement, une évocation du texte même.

1. La notion d'espace sacré dans *La cité de Dieu*

1.1. L'histoire d'un texte

- 6 Rédigé après le pillage de Rome par les troupes d'Alaric en 410, le *De civitate Dei contra paganos*² est la démonstration en vingt-deux livres par saint Augustin³ du projet divin de la *Cité de Dieu*, en pèlerinage dans l'histoire humaine, opposée à la cité terrestre des impies. Deux parties structurent ce traité : la première (livres I à X) étant la réfutation par l'évêque d'Hippone des cultes païens romains, la seconde (livres XI à XXII) dessinant la grande fresque de l'histoire du Salut, depuis la Création jusqu'à l'évocation des fins dernières. Œuvre apologétique à lecture multiple, théologique bien sûr, mais

aussi historique, voire politique, sa diffusion dans l'Occident médiéval n'est plus à prouver⁴.

- 7 Longtemps, le traité ne releva que du seul milieu des *litterati*. Ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle que sa traduction en est réalisée à la demande de Charles V, qui charge alors l'un de ses légistes, Raoul de Presles⁵, de cette entreprise. Cette toute première mise en français, effectuée entre 1371 et 1375⁶, est dotée par le traducteur d'abondants commentaires, lesquels doublent quasiment l'*opus magnum*. Véritable succès littéraire à la fin du Moyen Âge, la diffusion de *La cité de Dieu* est attestée par quelque cinquante copies aujourd'hui conservées⁷.
- 8 En l'absence de tradition dans la décoration de *La cité de Dieu* en français, un programme complet est conçu pour l'exemplaire de dédicace – PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 22912-22913 –, une mise en image par livre reprise dans la plupart des exemplaires ultérieurs⁸. L'iconographie de ce texte, couvrant presque cent cinquante ans, est particulièrement riche, et six groupes sont dénombrés, outre quelques manuscrits indépendants⁹.
- 9 Dans son propos introductif, Raoul de Presles prend soin de préciser qu'il n'a aucune compétence à traiter des questions d'ordre théologique, qu'il ne glose d'ailleurs pratiquement pas¹⁰.
- 10 Cependant, l'érudition de ses commentaires, façonnant une sorte d'« encyclopédie de Rome et de la culture antique¹¹ » à l'usage du lectorat laïc lettré, représente indubitablement l'un des facteurs explicatifs du succès de la traduction preslanienne.
- 11 Un second élément doit également être considéré : cette réalisation permet d'introduire un grand texte patristique dans le fonds culturel laïc¹². L'entreprise offre ainsi au lecteur médiéval la pleine mesure de la pensée d'Augustin sur les Écritures, notamment sur le « sacrement de l'autel¹³ », source de bien des débats doctrinaux à la période médiévale jusqu'à la définition du dogme de la transsubstantiation par décret conciliaire en 1215.

1.2. La notion d'espace sacré dans le *De civitate Dei*

- 12 Il est utile de vérifier dans le texte source les éventuelles références aux lieux mêmes du sacré. Si la structure matérielle de l'édifice ecclésiastique ne constitue pas l'une des préoccupations d'Augustin, la nécessité d'un lieu de rassemblement pour célébrer Dieu apparaît bien comme l'un de ses objectifs.
- 13 Dans le *De civitate Dei*, notamment au livre X de l'opus, le théologien africain prend grand soin de définir le culte qui doit être rendu exclusivement au vrai Dieu, culte opposé alors aux nombreuses dévotions délivrées aux divinités païennes. La consultation du texte source délivre un intéressant témoignage sur les appellations des lieux de culte des premières communautés chrétiennes.
- 14 C'est ainsi qu'Augustin distingue les emplacements suivants : la basilique – *basilicae apostolorum* (liv. I, chap. 1) et *Christi basilicas* (liv. I, chap. 4) – ; puis l'église (*ecclesia*) – occurrences : *modo ecclesias replentes* (liv. I, chap. 35), *quia populi confluent ad ecclesiam* (liv. II, chap. 28) et *Audurus nomen est fundi, ubi est ecclesia* (liv. XXII, chap. 8) – ; ensuite les chapelles dédiées aux martyrs, lieux particulièrement vénérés en raison des reliques qui y sont conservées, sont plusieurs fois attestées – *in ea memoria martyris Stephani... ecclesiam cotidie et in ea memoriam glorissimi Stephani frequentabant* – ; enfin est précisé le

baptistère – *ad baptisterium* (liv. XXII, chap. 8). De manière assez régulière, Augustin précise l'existence de chancel (*cancellus*) à l'intérieur des chapelles martyriales. Quant au vocable de l'autel (*altare*), celui-ci est fréquemment attesté dans le texte.

1.3. La notion d'espace sacré dans *La cité de Dieu*

- 15 Sous la plume de Raoul de Presles, le mot « église » s'impose¹⁴ : « les peuples qui viennent aux églises en grant multitude » (liv. II, chap. 28), « l'église [qui] est en un lieu appelé Audurus » (liv. XXIII, chap. 8). Ainsi, Raoul ne traduit pas le terme « basilique », pourtant attesté à cette période médiévale¹⁵, mais invoque seulement « les églises des apostres » (liv. I, chap. 4).
- 16 Selon l'usage médiéval, il use du terme « mémoire » pour évoquer les chapelles dédiées aux martyrs : « ilz venoient tous les jours en l'église en laquelle ils frequentoient la mémoire du glorieux martir monseigneur saint Estienne » (liv. XXII, chap. 8), vocable signifiant aussi « relique » – « maintenant sont fais miracles au nom de Iesucrist et par ses sacremens ou par les oraysons ou memore de ses sains » (liv. XXII, chap. 8). Le baptistère, quant à lui, est désigné par une périphrase : « le lieu où on devoit baptiser ceulx qui devoient estre¹⁶ ». Et le terme « autel » est associé à l'expression « saint-sacrement de l'autel ».

1.4. Le sacrement de l'Eucharistie dans le texte source et dans la traduction

- 17 Le lieu d'assemblée des croyants intéresse en ce qu'il a comme principale fonction de permettre la commémoration du sacrifice du Christ.
- 18 Au livre X du *De civitate Dei*, Augustin rappelle la nécessité pour les chrétiens de se retrouver à des dates fixes afin de célébrer le service divin lors de fêtes solennelles. Il y délivre aussi son approche du rituel eucharistique¹⁷.
- 19 C'est au livre X, notamment, que le théologien établit que l'Eucharistie est le signe sacré du sacrifice invisible : *sacrificium ergo visibile invisibilis sacrificii sacramentum, id est sacrum signum est* (liv. X, chap. 5)¹⁸. Cette définition du sacrement eucharistique, l'hostie comme mémorial du sacrifice du Christ, contribua à alimenter les nombreuses controverses médiévales autour de la conception spiritualiste d'Augustin¹⁹.
- 20 Cependant, au fil du texte, l'évêque d'Hippone présente la personne même du Christ incarné dans le sacrement, tenant dans ses mains son propre corps et son propre sang lors de l'épisode de la Cène.
- 21 De ce fait, au chapitre 20 du livre XVII, remémorant le discours de Jésus sur le pain de vie (Jn 6, 22-67), le Père de l'Église précise que le corps du Christ est présenté et servi aux participants : *oblationibus corpus eius offertur et participantibus ministrater*²⁰.
- 22 En raison donc de cette présence réelle, Augustin confirme la sacralité du rituel renouvelé au cours de la messe et tient qu'il faut adorer l'Eucharistie.
- 23 Raoul de Presles, quant à lui, ne se risque pas à traiter de théologie. Le dogme eucharistique ou « la perception du corps de IesuCrist et de son précieux sang » relève pour lui du domaine « des choses du mystères » et de la « vraye foy à tous bons crestiens ». Ces précautions ne l'empêchent toutefois pas d'intégrer son discours dans

la traduction même et d'y insérer des éléments destinés à parfaire la pensée augustinienne.

- 24 De la sorte, au chapitre 20 du livre XVII, précédemment évoqué, Raoul précise :
- l'homme n'a de bien que ce qui mengue et boit, quelle chose est plus creable à dire, que ce qui appartient à la participation de cette table laquelle ce Médiateur preste du Nouvel et Viel Testament, c'est assavoir Nostre Seigneur IesuCrist, demontre de son precieux corps et de son precieux sang selon l'ordre de Melchisedech.
- 25 L'affirmation que l'Eucharistie est le sacrement de la présence du corps du Christ livré pour les hommes en vue de leur salut est on ne peut plus claire.
- 26 Cet excursus permet de mettre en exergue l'adaptation du vocabulaire par le traducteur afin de rendre compréhensible à son lecteur un texte écrit près de dix siècles auparavant. L'examen des cycles illustrés de *La cité de Dieu* révèle que la traduction visuelle de ces notions complexes – espace sacré et sacrement – s'effectue essentiellement par la mise en scène de la sainte table et des objets culturels s'y rapportant, objets dont, il faut bien le constater, il n'est pas fait mention dans le texte.
- 27 Or, dans les copies enluminées de *La cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles, il est notable que le motif de l'objet liturgique, c'est-à-dire l'ustensile du culte chrétien utilisé lors du rituel religieux, participe de la définition visuelle de l'espace.

2. La représentation de l'espace sacré dans les cycles illustrés de *La cité de Dieu*

2.1. Le manuscrit de Charles V : la présence réelle

- 28 C'est ainsi que l'espace liturgique est évoqué par la peinture de frontispice du manuscrit de dédicace (PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 22912, fol. 2v°, cf. fig. 1).
- 29 Cette miniature en pleine page, exécutée par le Maître du Couronnement de Charles VI²¹, traitée en grisaille avec rehaut de couleur sur fond décoratif, est organisée en trois registres, celui du milieu étant lui-même divisé en trois compartiments.
- 30 Dans la partie supérieure, au sein d'une nuée bleue, figure le Christ en gloire, revêtu d'un manteau laissant voir les signes de sa Passion, entouré des anges et de la cour céleste. À droite, se trouve la Vierge agenouillée devant lui et, à senestre, saint Jean dans la même attitude. Le registre médian évoque, au centre, la vraie religion représentée par l'adoration du crucifié, avec, de part et d'autre, des païens vénérant des idoles nues en or, et des Hébreux offrant un sacrifice et adorant le rouleau de la Torah²². Quant au registre inférieur, il figure l'enfer : la gueule enflammée du Léviathan occupe la partie centrale, enserrant une marmite où brûlent les damnés²³.
- 31 Au premier regard, ce frontispice semble résumer le propos d'ensemble de l'œuvre, en une sorte de synthèse de la réflexion d'Augustin sur les fins dernières : les élus contemplant Dieu dans l'éternité²⁴, les damnés endurent le châtement éternel.
- 32 Cette lecture semble pouvoir être complétée. Le compartiment central du registre médian, en effet, nous retient particulièrement, car il donne à voir une intéressante représentation du crucifié, ici suspendue au-dessus de l'autel (cf. fig. 1).
- 33 Jacques Foucart-Borville y a reconnu une suspense sous la forme d'un crucifix coiffé d'un cinclier²⁵, l'ensemble surmontant une colonne que recouvre un linge blanc. Le

motif de la colonne peut surprendre, mais Françoise Baron a prouvé la fréquence de ce dispositif comme support de tabernacle au XIV^e siècle²⁶. Un calice au pied doté d'une simple bague et non couvert orne la table sainte. Un livre liturgique disposé ouvert, complète le dispositif²⁷. C'est bien l'ensemble de la représentation du pôle liturgique – l'autel, la réserve eucharistique, le calice mais aussi le livre – qui atteste ici la topographie de l'espace sacré.

- 34 L'image associe donc de façon intime l'assemblée des croyants – le célébrant dont l'attitude indique le recueillement et les fidèles agenouillés, en prière – au Christ et ses élus, dans une logique hiérarchisée, l'organisation selon un rythme ternaire, correspondant donc à l'histoire du monde divisée en trois temps : *ante legem*, *sub legem* et *sub gratia*.
- 35 Par ailleurs, le crucifié de la suspense montre qu'il n'y a pas de vraie foi en dehors de l'Église catholique, excluant tous les autres, les juifs et les idolâtres. Cette topologie de l'exclusion s'exprime d'ailleurs par le compartimentage de l'image qui fonctionne en triptyque mettant face à face des univers opposés.
- 36 En miroir, la représentation des cultes anciens : à gauche, les païens vénèrent deux statues anthropomorphes, nues, déhanchées, debout sur un haut support ; à droite, le grand prêtre hébreu encense vigoureusement la Torah – un phylactère enroulé et non écrit – gardée dans une *capsella* sur colonne tandis que quelques juifs présentent un agneau sacrificiel. Le motif de la châsse est attesté sur certaines miniatures pour évoquer le thème biblique de l'Arche d'Alliance²⁸ ; il est ici transposé en réceptacle de la Torah même. Toutefois, les objets, la *capsella*, mais aussi l'encensoir, paraissent ici détournés en forme de repoussoir.
- 37 De même, la dorure des idoles, symbole de leur perversité²⁹, et l'attribut de costume péjoratif des juifs – coiffe aiguë ou bonnet phrygien – accentuent la valeur négative de ces croyances. L'iconographie proscrit bien l'adoration indue en lieu et place du vrai Dieu.
- 38 En conséquence, il n'est pas anodin que la composition de la peinture s'ordonne autour de diagonales dont le croisement s'opère quasiment sur l'autel surmonté de la représentation du crucifié. Il s'agit bien ici de magnifier le « Christ-autel », selon la formule d'Alain Rauwel³⁰.
- 39 Dans le manuscrit royal, l'image souligne que les espèces consacrées se transforment réellement en corps (la suspense) et en sang du Christ (le calice), l'espace sacré étant organisé autour du Sauveur. Et c'est bien la dévotion à la présence réelle réaffirmée par Latran IV qui est ici suggérée³¹.

2.2. Les années 1400-1425

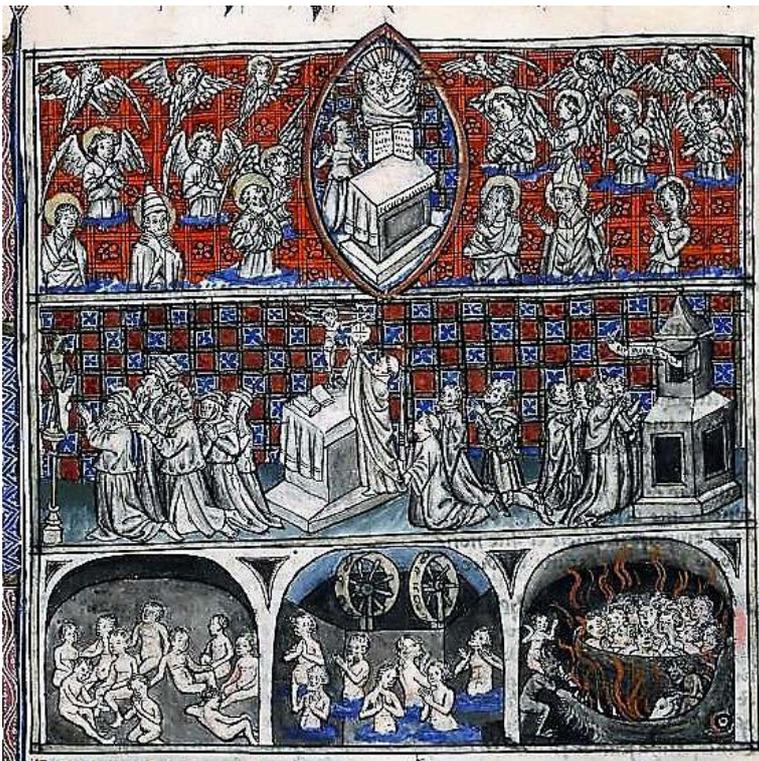
2.2.1. Le rite de l'élévation de l'hostie

- 40 Dans le premier quart du XV^e siècle, de nouveaux programmes illustrés voient le jour³². Toutefois, la composition en trois registres, lancée par la *Cité de Dieu* royale, est reprise dans trois manuscrits de cette période : l'un, exécuté vers 1405, appartient à la seconde famille iconographique – BOULOGNE-SUR-MER, *Bibliothèque municipale des Annonciades*, ms. 55 –, les deux autres, plus tardifs, ont été illustrés autour de la décennie 1420, dans l'entourage de l'atelier parisien du Maître du Valère Maxime³³ – PARIS, *Bibliothèque de l'Arsenal*, ms. 5060 et STRASBOURG, *Bibliothèque nationale et universitaire*, ms. 522. Ces deux

derniers manuscrits appartiennent, quant à eux, à la quatrième famille iconographique de *La cité de Dieu*.

- 41 La *Cité de Dieu* strasbourgeoise reproduisant le programme d'illustration du manuscrit conservé à l'Arsenal, seuls les exemplaires boulonnais et parisien sont ici envisagés. Dans les deux miniatures de ces *codices*, on retrouve bien au registre médian (compartimenté ou non), le culte chrétien *versus* les cultes juif et païen. Cependant, une innovation signifiante apparaît en ce que les artistes représentent alors la célébration de la messe même, là où le manuscrit premier évoque davantage une vénération du *Corpus Domini*, sans réelle référence visuelle au rituel liturgique même.
- 42 En réponse au besoin des fidèles de communier visuellement avec le corps du Christ, la liturgie chrétienne a mis en place l'élévation de l'hostie pendant la messe, après les paroles consécratoires – *hoc est corpus meum*. La généralisation de ce geste dans le cours du XIII^e siècle aboutit à l'institution de la Fête-Dieu – ou *Corpus Christi* ou « Saint Sacrement de l'autel » – en 1264. Une conséquence de l'adoption de ce rite est l'apparition dans l'iconographie de la scène du prêtre à l'autel élevant l'hostie³⁴, ce thème s'imposant à la fin du XIV^e siècle³⁵.
- 43 Il n'est pas anodin que cette scène soit repérée dans l'illustration de *La cité de Dieu*, texte emblématique de la définition de l'Eucharistie.
- 44 La première occurrence apparaît vers 1405 dans le manuscrit 55 de Boulogne-sur-Mer (fig. 3).

Fig. 3 – Le culte chrétien et le culte païen, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (BOULOGNE-SUR-MER, *Bibliothèque municipale des Annonciades*, ms. 55, fol. 8^r ; cl. IRHT).



- 45 Au folio 8, encadrant la performance liturgique, les cultes indus sont donnés à voir : à gauche du registre, des idolâtres devant une divinité anthropomorphe ; à droite, des Hébreux agenouillés devant la Torah, ici un phylactère sortant de la porte ouverte d'un

reliquaire d'aspect plutôt massif, en forme de tourelle³⁶, paraissant faire corps avec l'autel. On relève bien les détails iconographiques à connotation dépréciative assez similaires à ceux de l'exemplaire premier, tels les éléments de costumes.

- 46 Au centre de l'image, apparaît le rite de l'élévation de l'hostie au cours de la messe. Ainsi, le célébrant, debout devant l'autel et dos aux fidèles agenouillés, tient à bout de bras l'hostie (timbrée de la croix) tenue entre le pouce et l'index conformément aux prescriptions liturgiques du *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand³⁷. Sur l'autel, une nappe ornée de deux bandes horizontales supporte un livre ouvert ; un grand crucifix d'autel remplace la suspense originelle³⁸. Aucun calice n'orne cette représentation et seul le corps du Christ est donné à contempler aux croyants. La mise en scène du cérémonial liturgique est toutefois complétée par le motif du cierge liturgique – la « torche à lever Dieu³⁹ » –, tenu de sa main droite par un diacre agenouillé ; de sa main gauche, il saisit la chasuble du célébrant⁴⁰.
- 47 Dans la décennie 1420, une autre interprétation de cette scène est délivrée au folio 6 de la *Cité de Dieu* dans le manuscrit 5060 de la bibliothèque de l' Arsenal (fig. 4).

Fig. 4 – L'élévation de l'hostie, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles, (PARIS, *Bibliothèque de l' Arsenal*, ms. 5060, fol. 6^o, détail ; cl. A. Chevalier-Shmauhanets).



- 48 Le compartiment central du registre médian figure ici l'intérieur d'une église : des laïcs en prière contemplant le *Corpus Christi*, élevé par un prêtre debout devant l'autel, un jeune servent de messe soutenant la chasuble de l'officiant. Sur la table eucharistique, dominée par un grand crucifix, figure cette fois un calice en or, disposé sur le corporal blanc ainsi qu'un livre liturgique ouvert.
- 49 L'image évoque sans doute la dernière partie du canon de la messe, après les paroles consécratoires et le changement des espèces en vrai corps et sang du Christ. Le calice découvert rappelle ici que, lorsque le Christ rendit l'esprit, le voile du Temple se déchira⁴¹.

2.2.2. L'encensement de l'autel

- 50 Au sein d'un ensemble restreint de manuscrits des années 1420-1450⁴², c'est le rituel de l'encensement de l'autel qui est convoqué.

- 51 Le *codex témoin* est la *Cité de Dieu* commandité par le trésorier de l'ordre de la Toison d'or Gui Guilbaut, datée autour de 1420-1430⁴³. La miniature introduit alors le livre X (fig. 5) ; elle présente l'officiant – ici, Augustin en évêque – qui, de la main droite, élève la cassolette en direction du plateau de l'autel où est disposé un retable figurant le Sauveur en croix entouré de Marie et de Jean.

Fig. 5 – L'encensement de l'autel, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 9005, fol. 337v° ; cl. Bibliothèque royale de Belgique).



- 52 Comme pour le rite de l'élévation, l'encensement est ici dévolu au seul célébrant, l'autel étant le lieu du sacrifice rédempteur dont le prêtre assure le ministère.
- 53 Dans ces miniatures, la représentation des différents objets liturgiques – réserve eucharistique, calice, encensoir, linges sacrés, cierge et livre – contribue non seulement à l'évocation du rituel, mais participe de la définition même de l'espace sacré. Ainsi mis en valeur, l'autel où l'on « fait le Dieu » représente bien le point culminant de la hiérarchie médiévale des espaces⁴⁴.

2.3. La *Cité de Dieu* d'Armagnac : un parcours de dévotion ?

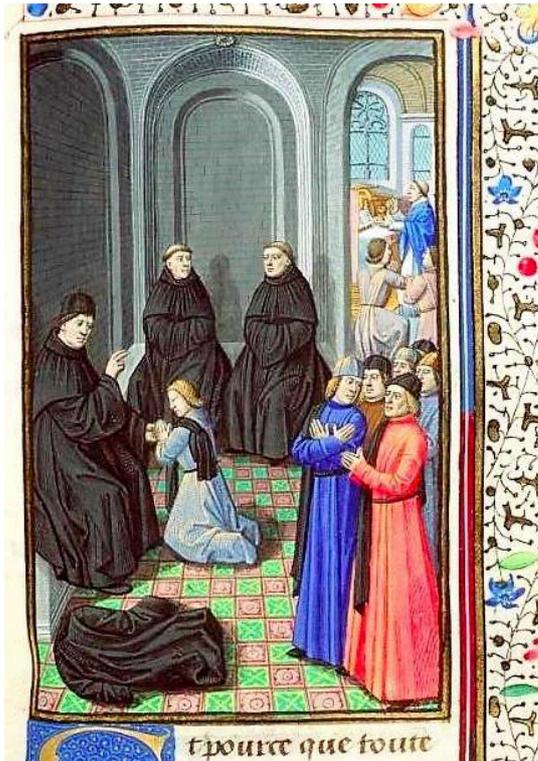
- 54 Le dernier manuscrit convoqué est la *Cité de Dieu* commanditée par Jacques d'Armagnac⁴⁵ et enluminée à Paris par Maître François⁴⁶ et son atelier vers 1475. Ce *codex* appartient à la dernière famille iconographique repérée de *La cité de Dieu* ; c'est un témoin ambitieux, car le seul exemplaire connu comportant l'intégralité de la mise en image du texte⁴⁷.

2.3.1. Un parcours visuel

- 55 Certaines miniatures du manuscrit exposent divers aspects de la vie chrétienne et trois d'entre elles évoquent plus particulièrement la thématique eucharistique. De manière intéressante, bien que ne formant pas suite dans le livre, ces miniatures semblent proposer une sorte de parcours de dévotion visuelle. Les deux premières trouvent notamment place au sein des livres où Augustin traite précisément de ce sacrement, notamment au livre X.

- 56 C'est ainsi qu'est illustrée la confession (liv. X, chap. 6). L'image présente un homme, agenouillé et recevant l'absolution, tandis que d'autres fidèles attendent, en attitude de pénitence (fig. 6).

Fig. 6 – La confession, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (DEN HAAG, *Museum Meermanno-Westreenianum*, 10 A 11, fol. 433r° ; cl. Museum Meermanno).



- 57 Seuls ceux ayant satisfait à l'exigence pénitentielle peuvent alors participer au mystère eucharistique⁴⁸, évoqué à l'arrière-plan, à droite dans la miniature. Le rideau à demi ouvert découvrant l'autel, où trouve place le calice (découvert) et sans doute le ciboire, indique que le prêtre a probablement achevé le canon de la messe⁴⁹.
- 58 Puis est illustrée la scène de l'ostension de l'hostie qui appartient à la tradition iconographique du texte (fig. 7).

Fig. 7 – L'élévation de l'hostie, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (DEN HAAG, *Museum Meermannno-Westreenianum*, 10 A 11, fol. 450r° ; cl. Museum Meermannno).



- 59 La miniature introduit le livre X, chapitre 20. Ici, le célébrant debout devant l'autel, un manipule bleu pendant à son poignet gauche, soulève légèrement l'hostie et le calice recouvert du pale, le corporal étant déployé sur la nappe d'autel. Un retable sculpté et un livre liturgique complètent cet ensemble. Les fidèles agenouillés sont appelés à contempler le corps du Christ.
- 60 Achevant le déroulement de la célébration, la sainte communion est figurée par un diacre qui offre le pain consacré à des fidèles agenouillés devant ce qui semble être un chancel. Il tient de sa main droite la patène, circulaire et peu profonde, contenant les hosties, tandis qu'un haut ciboire surmonté d'une croix surmonte l'autel (fig. 8)⁵⁰.

Fig. 8 – La communion distribuée par un diacre, *Cité de Dieu*, traduction Raoul de Presles (NANTES, Bibliothèque municipale, ms. 181, fol. 398r° ; cl. BM de Nantes).



2.3.2. Le Christ-prêtre

- 61 L'ultime iconographie évoquée concerne la représentation du dernier repas (liv. X, chap. 24), où le Christ lui-même donne le pain sous la forme de l'hostie rituelle aux disciples, la seconde image à l'origine de cette recherche comme stipulé dans le propos introductif (cf. fig. 2).
- 62 Le sujet en soi n'est pas une création, car cette représentation est empruntée à l'iconographie byzantine⁵¹. Toutefois, cette image liturgique demeure peu diffusée dans l'Occident médiéval – citons toutefois l'une des miniatures du *Psautier d'Ingeburge*⁵² –, jusqu'à sa représentation en Italie dans le premier quart du *Trecento*⁵³. Adaptée au rite latin – le Christ donne la communion dans la bouche –, elle est alors insérée dans des scènes de la Vie du Christ⁵⁴. Fra Angelico l'expose dans l'un des panneaux de la porte de l'Armoire des vases sacrés de l'*Annunziata* à Florence (vers 1450). Sa diffusion, en lien avec la propagation de la Fête-Dieu⁵⁵, demeure cependant peu fréquente.
- 63 Dans la *Cité de Dieu* d'Armagnac, la miniature figure le Christ de profil, présentant l'hostie aux apôtres (dont saint Jean) agenouillés devant un autel, sa main gauche tenant un calice. La miniature illustre ici le sermon de Jésus à la synagogue de Capharnaüm (Jn 6, 54-66) évoqué par le texte. Aussi, à l'arrière-plan, voit-on certains disciples se retirant : ce sont ceux qui abandonnent Jésus après le discours sur le pain de vie. Mais l'iconographie traduit ici le commentaire d'Augustin qui se réfère aux paroles mêmes du Christ enseignant que la chair et le sang du Fils de l'homme doivent être mangés et bus pour accéder à la vie éternelle.
- 64 Le discours sur le pain de vie est donc interprété comme une annonce du repas eucharistique et c'est bien le Christ en prêtre, tenant l'hostie et le calice, debout

derrière l'autel tel le célébrant, qui est ici figuré. Il n'est pas anodin de trouver cette composition dans l'un des derniers témoins illustrés de *La cité de Dieu* preslanienne : ainsi, « voir Dieu » prend tout son sens et parachève le parcours dévotionnel mental proposé au lecteur-spectateur.

3. Les raisons d'une évolution ?

- 65 Ordonnées autour de la célébration cultuelle, les miniatures des différents cycles illustrés de *La cité de Dieu* offrent une traduction visuelle de la présence du Christ dans le pain et le vin eucharistiés. Dans cet ensemble, l'espace liturgique est alors rendu par la représentation de l'autel, car « dans le Christ on reconnaît l'autel⁵⁶ ». En sus, la représentation des différents objets liturgiques – réserve eucharistique, calice, encensoir, linges sacrés, cierge et livre –, tout en contribuant à l'évocation du rituel, participe de la définition même de l'espace sacré. Ainsi mis en valeur, l'autel où l'on « fait le Dieu » représente bien le point culminant de la hiérarchie médiévale des espaces.

NOTES

1. Exemplaire en deux volumes répartis entre La Haye (*Museum Meermannno-Westreenianum*, 10 A 11) et Nantes (*Bibliothèque municipale*, ms. 181). Les miniatures sont toutes accessibles en ligne : <https://manuscripts.kb.nl/show/manuscript/10+A+11> ; https://catalogue-bm.nantes.fr/ark:/73533/Nantes_246.locale=fr.
2. AUGUSTINUS, *De civitate Dei*, éd. B. DOMBART et A. KALB, 4^e éd., Turnhout, 2003 (*Corpus Christianorum, series latina*, 47), désormais abrégé CCSL 47. Pour l'édition moderne, voir AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, éd. L. JERPHAGNON, Paris, 2000.
3. Né en 354 à Thagaste, Augustin reçoit le baptême chrétien en 387 ; évêque en Numidie à partir de 396, il meurt le 28 août 430 au cours du siège d'Hippone par les Vandales.
4. E. BRILLI, *Una vicina città. Storia del paradigma della civitas diaboli nell'Occidente medievale*, thèse de doctorat, dir. J.-C. Schmitt, université La Sapienza et EHESS, 3 vol., 2009, notamment t. 2, p. 537-541.
5. Pour la biographie de Raoul de Presles, voir : R. BOSSUAT, *Histoire littéraire de la France*, Paris, t. 40, 1974, p. 142-154 ; A. LOMBARD-JOURDAN, « À propos de Raoul de Presles. Documents sur l'homme », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 139-2 (1981), p. 191-207 ; J. DECANTER et S. LEFÈVRE, « Raoul de Presles », in G. HASENOHR et M. ZINK (éd.), *Dictionnaire des lettres françaises, le Moyen Âge*, Paris, 1992, p. 1241-1242.
6. Voir le colophon du manuscrit de dédicace : PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 22913, fol. 449^v.
7. F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Genève, 2007, p. 302-313.
8. Le premier programme royal se compose d'un frontispice, de la scène de dédicace en tête du prologue et de vingt-deux miniatures, une pour chaque livre, soit vingt-quatre au total. Hormis le

frontispice, ce principe illustratif est majoritairement conservé dans les manuscrits illustrés de *La cité de Dieu*.

9. Pour une analyse récente de la tradition enluminée de la *Cité de Dieu*, cf. V. RUF-FRAISSINET, *L'illustration de La Cité de Dieu de saint Augustin, dans sa traduction par Raoul de Presles, à Paris à la fin du Moyen Âge : les manuscrits attribués à Maître François*, thèse de doctorat, dir. J.-P. Caillet, Université Paris Nanterre, 3 vol., 2016. Voir aussi : A. DE LABORDE, *Les manuscrits à peinture de la Cité de Dieu de saint Augustin*, Paris, 1909 ; S. SMITH DUNLAP, *Illustrations of Raoul de Praelles's translation of St. Augustine's « City of God » between 1375 and 1420*, PhD, New York University, 1974.
10. L'édition moderne de ce texte vernaculaire est encore partielle. Pour les livres I à V, voir O. BERTRAND (dir.), *La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375), édition du manuscrit BnF, fr. 22912*, Paris, 2013 [vol. 1, t. 1, livres I à III] et Paris, 2015 [vol. 1, t. 2, livres IV et V]. Hors cette traduction, les citations preslaniennes de cet article proviennent du manuscrit de contrôle : PARIS, BnF, fr. 22912-22913.
11. C. WILLARD, « Raoul de Presles's Translation of Saint Augustine's *De civitate Dei* », in J. BEERS, *Medieval Translators and their Craft*, Kalamazoo, 1989, p. 332.
12. G. HASENOHR, « Place et rôle des traductions dans la pastorale française du XV^e siècle », in G. CONTAMINE, *Traductions et traducteurs au Moyen Âge*, Paris, 1989, p. 265-275.
13. A. GAUDEL, « Messe », in *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 10, Paris, 1908, col. 1009.
14. Sur la diffusion du vocable « église » à la période médiévale, voir D. IOGNA-PRAT, « Le lieu de culte dans l'Occident médiéval entre sainteté et sacralité (IX^e-XIII^e siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, 4 (2005), p. 464, en ligne [<http://rhr.revues.org/4224>].
15. Le terme est notamment utilisé par Bersuire, voir l'article « basilique » dans le *Dictionnaire du Moyen Français*, en ligne [<http://atilf.atilf.fr>].
16. La première occurrence recensée par le *Dictionnaire du Moyen Français* date de 1396.
17. Sur l'approche de l'Eucharistie chez Augustin, voir : G. LECORDIER, *La doctrine de l'Eucharistie chez saint Augustin*, Paris, 1930 ; A. SAGE, « L'Eucharistie dans la pensée de saint Augustin », *Revue des études augustiniennes*, 15 (1969), p. 209-240.
18. CCSL 47, p. 277.
19. Durant la période médiévale, deux controverses principales ayant pour sujet le sacrement eucharistique se développent opposant les tenants d'une conception métaphorique du sacrement (présence « symbolique » du Christ) aux partisans du changement de la substance des espèces au cours de la messe (présence réelle), cf. F. TIXIER, *La monstrance eucharistique (XIII^e-XVI^e siècle)*, Rennes, 2014, p. 50-51.
20. CCSL 47, p. 588.
21. F. AVRIL, *La librairie de Charles V*, Paris, 1968, p. 89.
22. Cf. I. MARCHESIN, « Iconographie de l'idolâtrie dans les enluminures médiévales : les manuscrits de la *Cité de Dieu* », in *Rencontres de l'École du Louvre. L'idolâtrie*, Paris, 1990, p. 119-132.
23. Le motif de la gueule du Léviathan est le mode dominant de figuration du thème infernal, cf. J. BASCHET, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'Enfer en France et en Italie (XII^e-XV^e siècle)*, Paris/Rome, 1993, p. 415-418.
24. Benoît XII, en 1336, dans *Benedictus Deus*, déclare que les âmes des justes jouissent de la vision béatifique « face à face », cf. F. BESPFLUG, *Le Dieu des peintres et des sculpteurs. L'invisible incarné*, Paris, 2010, p. 171-173.
25. J. FOUCAULT-BORVILLE, « Les tabernacles eucharistiques dans la France du Moyen Âge », *Bulletin monumental*, 148-4 (1990), p. 364.
26. F. BARON, « Le décor de Saint-Jacques-aux-Pèlerins », *Bulletin monumental*, 133 (1975), p. 49-51.
27. Sur l'histoire des livres liturgiques, voir É. PALAZZO, *Histoire des livres liturgiques : le Moyen Âge. Des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993.

28. PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, lat. 10435, Psautier picard, fin du XIII^e siècle, fol. 8v^o ; PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 167, Bible moralisée de Jean le Bon, vers 1355, fol. 50r^o.
J. FOUCCART-BORVILLE, « Les tabernacles eucharistiques... », *op. cit.*, p. 364.
29. Pour la représentation des idoles, voir M. CAMILLE, *The Gothic idol. Ideology and image-making in medieval art*, Cambridge, 1989.
30. A. RAUWEL, « L'autel chrétien médiéval entre archéologie et histoire », in A. RAUWEL, *Rites et société dans l'Occident médiéval*, Paris, 2016, p. 104.
31. *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 8, col. 2657-2658. Par décret conciliaire, il fut défini que « le corps et le sang de Jésus-Christ sont vraiment contenus dans le sacrement de l'autel, sous les espèces du pain et du vin, ceux-ci ayant été transsubstantiés par la puissance divine, le pain au corps, le vin au sang ».
32. Pour la synthèse des six groupes iconographiques et des manuscrits correspondants, voir V. RUF-FRAISSINET, *L'illustration...*, *op. cit.*, t. 3, p. 147-197.
33. Actif à Paris entre 1420 et 1435 environ.
34. L'iconographie est connue très tôt dans le nord de la France : voir le Missel de Saint-Vaast d'Arras (ARRAS, *Bibliothèque municipale*, ms. 278, fol. 112v^o).
35. Cf. F. AVRIL, « Une curieuse illustration de la Fête-Dieu : l'iconographie du Christ-prêtre élevant l'hostie et sa diffusion », in P. DE CLERCK et É. PALAZZO (éd.), *Rituels. Mélanges offerts au père Gy*, Paris, 1990, p. 51, note 8.
36. Sur les tourelles eucharistiques, voir J. FOUCCART-BORVILLE, « Les tabernacles eucharistiques... », *op. cit.*, p. 364 et 370-375 ; F. TIXIER, *La monstrance...*, *op. cit.*, p. 222-223.
37. Cf. M.-P. SUBES, « Art et liturgie : le flabellum et l'ostension de la patène dans le cérémonial de la messe », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 162 (2004), p. 104.
38. L'usage de la croix à demeure sur l'autel est attesté chez Guillaume Durand, cf. M.-P. SUBES, « Art et liturgie... », *ibid.*, p. 162 et p. 98, note 6.
39. C. VINCENT, *Fiat lux : lumière et luminaires dans la vie religieuse en Occident du XIII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, 2004, p. 235-241.
40. Sur l'existence de ce geste dans la célébration, voir M.-P. SUBES, « Art et liturgie... », *op. cit.*, p. 99.
41. Cf. M.-P. SUBES, « Art et liturgie... », *ibid.*, p. 104.
42. Le cinquième groupe iconographique identifié par la recherche.
43. BRUXELLES, *Bibliothèque royale de Belgique*, ms. 9005-9006.
44. A. RAUWEL, « Les espaces de la liturgie », in A. RAUWEL, *Rites et société...*, *op. cit.*, p. 15.
45. Le *codex* contient aujourd'hui les armes de Philippe de Commines. Il est néanmoins peu probable que le favori de Louis XI ait commandité ce prestigieux volume et l'examen iconographique rend à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, la commande de cette *Cité de Dieu*, cf. V. RUF-FRAISSINET, *L'illustration...*, *op. cit.*, p. 344-356.
46. Pour l'identification récente de l'artiste avec François Le Barbier, voir M. DELDICQUE, « L'enluminure à Paris à la fin du XV^e siècle : Maître François, le Maître de Jacques de Besançon et Jacques de Besançon identifiés », *Revue de l'art*, 183 (2014), p. 9-18.
47. La *Cité de Dieu* d'Armagnac, aujourd'hui lacunaire, conserve six cent trente-neuf miniatures, réparties en vingt-deux peintures de livres et six cent dix-sept peintures de chapitres. Ce manuscrit adapte et amplifie le programme de la *Cité de Dieu* Gaucourt (PARIS, *Bibliothèque nationale de France*, fr. 18-19), dont la conception est attribuée à Robert Gaguin et qui constitue le prototype du dernier et sixième groupe illustré, groupe complété par la *Cité de Dieu* Beauvarlet (PARIS, *Bibliothèque Sainte-Geneviève*, ms. 246).
48. Le canon 21 du IV^e concile du Latran fixe comme règle minimale la confession annuelle et la communion pascale, voir l'article « Eucharistie », dans J.-Y. LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, 3^e éd., Paris, 2007, p. 521.

49. Guillaume Durand précise que « dans certaines églises, le prêtre au début du canon, est recouvert et caché par des rideaux qui se trouvent de part et d'autre de l'autel et sont alors tirés », cf. GUILLAUME DURAND, *Le sens spirituel de la liturgie, rational des divins offices, livre IV, De la messe*, trad. D. MILLET-GÉRARD, Genève, 2003, p. 324.

50. La dévotion à la présence réelle connaît un grand développement à compter du XIII^e siècle. Néanmoins, la communion fréquente demeure une exception pour les laïcs jusqu'à la fin du XV^e siècle, voir A. RIGAUD, *À la table du Seigneur. L'Eucharistie chez les Primitifs italiens, 1250-1497*, Paris, 1989, p. 64-67.

51. D'origine syrienne, la Communion des Apôtres existe depuis la seconde moitié du VI^e siècle, comme l'atteste la patène de Riha (Washington, coll. Dumbarton Oaks) : le Christ dédoublé offre respectivement le pain et le vin à Pierre et Paul qui conduisent une file de six apôtres en procession et, dans cette double représentation, le Christ agit comme Melchisédech. C'est alors une image théologique qui procède des commentaires sur le sacerdoce éternel de Jésus, exposée par l'*Épître aux Hébreux* qui ne se confond pas avec la représentation de la Cène. Cf. M. VLOBERG, *L'Eucharistie dans l'art*, Paris, 1946, t. 1, p. 48-49 ; D. RIGAUD, *À la table du Seigneur...*, *ibid.*, p. 59-65.

52. Citons toutefois l'une des miniatures du *Psautier d'Ingeburge* (CHANTILLY, *Musée Condé*, ms. 9, fol. 23) et la fresque (aujourd'hui perdue) de l'église Santa Maria in Porto Fuori à Ravenne (vers 1340) inspirées de cette iconographie orientale, cf. M. VLOBERG, *L'Eucharistie...*, *ibid.*, t. 2, p. 94 et 99.

53. L'exemple le plus ancien est une fresque dans l'église Santa Maria di Regina à Naples, vers 1320. cf. D. RIGAUD, *À la table du Seigneur...*, *op. cit.*, p. 61. Pour des exemples dans les manuscrits liturgiques, voir F. AVRIL, « Une curieuse illustration de la Fête-Dieu : l'iconographie du Christ-prêtre élevant l'hostie et sa diffusion », in P. DE CLERCK et É. PALAZZO (éd.), *Rituels...*, *op. cit.*, p. 51, note 8.

54. Le Christ y communique dans la bouche selon le rite latin et les apôtres sont agenouillés. Rappelons que ce coffret était destiné à la procession.

55. Promulguée par le pape Urbain IV dans la bulle *Transiturus* du 11 août 1264, l'institution de la Fête-Dieu est renouvelée lors du concile de Vienne de 1311 par la bulle *Si Dominum* de Clément V. En 1318, Jean XXII lui donne une octave et prescrit de porter l'eucharistie en procession solennelle, cf. R. NAZ, « Fête-Dieu », in *Dictionnaire de droit canonique*, t. 5, Paris, 1953, col. 832-883. Voir le polyptyque peint par Vivarini et ses assistants pour le couvent du *Corpus Domini* de Venise (vers 1430-1435), et le tableau réalisé par Juste de Gand pour la confrérie d'Urbino (vers 1472-1474), dédié à cette dévotion.

56. « Le Christ est le véritable autel [...] dans le Christ on reconnaît l'autel, la victime et le sacrifice, le pontife et le prêtre », cf. A. RAUWEL, « Les espaces... », *op. cit.*, p. 15.

AUTEUR

VALÉRIE RUF-FRAISSINET

Docteure en histoire de l'art médiéval, Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn, équipe

THEMAM

Chargée d'enseignement en histoire de l'art médiéval à l'ICP